

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 09 Français 1.1			
Code	PEIM1B09PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte David GORET (david.goret@helha.be) HELHa Campus Mons Sarah DEMEIRE (demeires@helha.be) HELHa Gosselies Brigitte BRION (brigitte.brion@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Bénédicte NORTIER (benedicte.nortier@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant devra maîtriser (reformuler, expliquer, analyser, synthétiser,...) et mettre en pratique les contenus enseignés, dans un langage adéquat, lors d'un examen (et/ou un travail).

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM1B09PPA Français 1

45 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM1B09PPA Français 1

30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Français 1			
Code	22_PEIM1B09PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Bénédicte NORTIER (benedicte.nortier@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'unité d'enseignement vise à développer les compétences suivantes:

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover;

4.1. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.

5.1. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde;

5.2. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques;

5.3. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées;

5.4. Établir des liens entre les différents savoirs (y compris les référentiels et programmes) pour construire une action réfléchie.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Introduction au savoir lire;
- Littérature de jeunesse;
- Grammaire.

L'enseignant s'octroie le droit d'ajouter et/ou supprimer des concepts en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

Démarches diverses et variées visant à rendre l'étudiant actif et acteur de ses apprentissages

Dispositifs d'aide à la réussite

Exercices supplémentaires (avec correctifs) et bibliographie sur Connected.
Séance de questions/réponses selon les demandes des étudiants.

Sources et références

- Breckx, M. (2017). *Grammaire française* (édition revue et actualisée par Chr. Cherdon et B. Wautelet). Bruxelles : De Boeck.
- Cherdon, C. (2016). *Guide de grammaire française*. Bruxelles : De Boeck.
- Cherdon, C. et Wautelet, B. (2015). *Bingo! Mon coach d'orthographe grammaticale pour écrire tout seul*. Bruxelles : De Boeck.
- Gagnon-Roberge, S. (2018). *Conjuguer lecture et plaisir*. Bruxelles : Erasme.
- Giasson, J. (2017). *Les textes littéraires à l'école*. Bruxelles : De Boeck.
- Vanderlinden, S. (2021). *Tout sur la littérature jeunesse*. Paris : Gallimard.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de l'enseignant (avec références conseillées).

4. Modalités d'évaluation

Principe

Néant

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	30			Trv	30
Période d'évaluation	Exe	70			Exe	70

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).